

Cours MMI 2 S3 N1- Médias et modernité

Cette séance concernera la problématique des médias dans le cadre historique qui les a fait naître : la modernité.

Question : Vous avez étudié l'an dernier les formes et techniques de communication. En quoi sont-elles différentes de ce que nous appelons «médias» ?

Le média est non seulement une technique, un support, mais également l'institution, l'organisation et même le titre (TF1, Libération, etc) d'un moyen permettant la diffusion massive d'informations ou de messages divers. On comprend dès lors que les médias supposent une société de masse liée à la modernité.

Autre question : Qu'entend-t-on par modernité ?

1. On parle a priori d'une période-cadre : XVI-XVIIIe. On peut certes remonter jusqu'au XIIe siècle européen pour observer un développement des villes et du commerce, si l'innovation de Gutenberg (alliage étain-plomb-antimoine supprimant la dilatation des caractères d'imprimerie) est du XVe siècle, c'est vraiment à partir du XVIe siècle que le livre va se diffuser et occuper progressivement le champ culturel et bientôt politique.
2. La révolution copernicienne (1543) et ses conséquences. Même si on sait depuis les Grecs (Platon et Aristote) que la Terre est ronde, on vit encore au XVe siècle sous l'autorité de l'Église qui ne reconnaît que ce qui est écrit dans la Bible où «le soleil se lève et se couche» posant une Terre immobile placée par Dieu au centre de l'univers (géocentrisme). Cette manière de voir relève également de la cosmologie d'Aristote¹ reprise par Ptolémée. Copernic, dans son système cosmologique, montrera que ce sont les planètes qui tournent autour du soleil (héliocentrisme), la Terre devenant ainsi une planète comme les autres. Après lui, Galilée construisant ses propres lunettes astronomiques, observera des faits (satellites de Jupiter par exemple) qui le convaincront de l'héliocentrisme. Sa conviction lui fera publier un ouvrage pro-copernicien le fera condamner par une Église qui avait mis à l'index (censure) la théorie

¹ La philosophie naturelle d'Aristote est alors partie intégrante de la théologie catholique.

copernicienne. La condamnation très «médiatisée» de Galilée par l'Église dans les milieux savants aura un effet d'auto-censure sur d'autres penseurs comme Descartes qui s'abstiendra de publier son «Traité du monde et de la lumière» pour se consacrer à ce qui deviendra la théorie du «cogito» («je pense donc je suis»). L'influence de la rationalité de la pensée galiléenne et l'esprit de l'époque ouvriront cependant la porte à de nouvelles réflexions scientifiques (Kepler et Newton en particulier) et philosophiques qui couperont progressivement l'homme et la Terre de la divinité.

3. La philosophie des Lumières qui suivra «se passera» de Dieu et axera ses réflexions sur l'homme. Les conséquences politiques et sociales seront énormes (lutte contre l'oppression religieuse et politique, prise du pouvoir par la bourgeoisie, Révolutions, lutte pour la liberté d'expression, etc.). Ces conséquences seront elles-mêmes génératrices d'une évolution de l'imaginaire social :

- Réification («chosification» du monde => évolution des techniques)
- Naissance des démocraties modernes => «culte» de la prise de parole en public
- Développement de l'information => développement des médias

Les premières heures de la médiatisation mécanique

Le premier média est bien sûr le livre. Il fait suite au codex (livre manuscrit : «écrit à la main») qui a remplacé le parchemin (rouleau de peau animale tannée). Il est intéressant de noter que les premiers livres imprimés (appelés « incunables ») ressembleront fortement aux manuscrits (bibles en police gothique). C'est ce qu'on appelle «l'effet diligence» noté par le professeur Jacques Perriault : *«Les premiers wagons ressemblaient à des diligences et les premières automobiles, à des voitures à cheval. Les mentalités, habituées à des techniques désormais dépassées, utilisent les nouveaux outils avec des protocoles anciens, c'est ce que j'appelle l'effet diligence.»*²

Même si l'imprimerie reste au XVIe siècle un travail artisanal, la «facilité» de fabrication en série, sur un modèle standard, change le rapport aux choses. Pour la première fois, la machine crée des signes sans la main de l'homme. Dans les manuscrits, les traces d'humanité sont très présentes dans la

² <http://archives.limsi.fr/WkG/PCD2000/textes/perriault.html>

calligraphie. Malgré leur attention et leur méticulosité, ils laissent, volontairement ou non, des traces graphiques : une lettre un peu longue, un espace un peu court, un appui de la plume trop déterminé, etc. Avec l'imprimerie, les caractères sont identiques et irréprochables. Le rapport de l'information aux pouvoirs (Églises et États) et donc des médias est très sensible. L'Église catholique a peur d'une diffusion massive d'un savoir scientifique en contradiction avec la doctrine romaine. Elle a peur également de sa rivale protestante. Elle a raison sur les deux points dans la mesure où les écrits scientifiques vont progressivement imposer un nouveau rapport au monde (Cf supra) quand Luther, penseur de la Réforme protestante, va faire imprimer et diffuser une Bible traduite en allemand tout en faisant poser des placards (affiches) dans les rues des grandes villes dénonçant le trafic des indulgences. Un exemple de propagande efficace. Un million de bibles imprimées dans la première moitié du XVIe siècle !

Les États, pour tenter de contrôler la diffusion des ouvrages vont utiliser trois outils juridiques : la censure pour interdire la publication et la diffusion d'ouvrages subversifs, le privilège pour soutenir la publication et la diffusion de textes ayant les faveurs du Roi et le dépôt légal pour surveiller la production typographique dans son ensemble.

Le combat politique contre l'absolutisme va faire imprimer des feuillets, des pamphlets contre tel ou tel monarque. L'imprimerie va diffuser abondamment critique religieuse et politique, soutenue par un réseau de «capitalistes grand format»³ soutenant l'édition.

Avec le temps, l'imprimerie qui a vu la transition d'entreprises artisanales vers de grosses entreprises parfois multinationales, va découvrir un secteur éditorial moins onéreux que les livres et moins dangereux que les polémiques religieuses et politiques. Il s'agit de l'actualité. C'est ainsi que va naître la presse, au sens médiatique du terme. Des parutions avec quelques feuillets se diffusent jusque dans les campagnes (colportage), privilégiant légendes et faits divers, de manière à capter une paysannerie distincte encore des cadres de pensée de l'idéologie bourgeoise.

Les premiers journaux naissent en Hollande (1605) et en Allemagne (1609), puis en France (1631) et en Italie (1636).

³Jean Lohisse (1998, p.96), Les systèmes de communication, Armand Colin.

Dans une société qui avait très longtemps vécu au rythme du pas de l'homme et de la cloche, une nouvelle ère s'ouvrait avec l'horloge mécanique moderne (1656, Huygens) découpant le temps en minutes et secondes. Le rythme de parution de la presse (hebdomadaire puis quotidien), le nombre de pages constant, créent de nouveaux usages sociaux de lecture. C'est à la fin du XVIIIe siècle que le café devient un lieu de convivialité où la diffusion des nouvelles du jour prend toute son importance. Exemple du Procope à Paris (1702) accueillant bientôt toute une clientèle éclairée (Voltaire, Diderot, Rousseau, ...), puis les Révolutionnaires américains (Franklin, Jones, Jefferson) et enfin les Révolutionnaires français (Danton, Marat). On comprend par cet exemple combien la diffusion des idées a pu être favorisée par la presse en relation avec ce lieu d'échanges, de transmission d'informations et de discussions littéraires et politiques que devient le café.

De l'émergence de la culture bourgeoise, urbaine et libérale, naîtront les ferments d'évolution sociétales, parfois révolutionnaires, posant la liberté d'expression comme horizon essentiel. L'article 9 de la déclaration du 26 août 1789 proclame en France le principe suivant : « La libre communication de la pensée et des opinions est un droit les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi ».